



Cabinet de recrutement. agression verbale

Par **etoile1979**, le **10/06/2010** à **14:41**

Bonjour,

Je viens d'être agressée par téléphone par un cabinet de recrutement. J'en ai assez de ces abus de position dominante. Il y a t-il un moyen de dénoncer cela ?

Par avance, je vous remercie de votre réponse.

Par **julius**, le **12/06/2010** à **01:09**

Bonsoir,

Qu'appellez vous agression verbale ?

La raison de cet emportement?

Avez vous des preuves de vos propos ?

par exemple un enregistrement sur un répondeur téléphonique (et pas à l'insu de l'interlocuter) ou un témoin de la conversation.

Sinon , sans preuve , que voulez vous faire ?

Par **frog**, le **12/06/2010** à **02:42**

[citation]Je viens d'être agressée par téléphone par un cabinet de recrutement.[/citation]
Ils n'ont quand même pas osé te proposer du boulot ? ;-)

Par **etoile1979**, le **12/06/2010 à 12:30**

Bonjour,

Merci de me répondre. Effectivement, je n'ai pas de preuve : je ne pouvais pas imaginer la tournure que la conversation téléphonique allait prendre.

Cependant, n'est - il pas possible de porter plainte ? Si on se fait agresser dans la rue, même s'il n'y a pas de témoin, il est quand même possible de déposer une plainte n'est ce pas ?

En tous les cas, pour répondre à votre question : pour moi, une agression verbale est déjà quand le ton monte et que l'on est jugé sans raison, voire insulté.

Je trouve absolument invraisemblable qu'un cabinet de recrutement, de part sa position "dominante" par rapport aux demandeurs d'emploi, se permette de juger les candidats et même de les critiquer.

Où en est - on des droits de l'homme et du citoyen ? : "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits" (article premier).

Je reste révolté par rapport à ce qui m'est arrivé.

Par **frog**, le **12/06/2010 à 12:43**

Dans l'histoire, tu ne nous as toujours pas dit ce qui s'est passé...